

Axe 1 : ROLE DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

CONTEXTE

Avec leur position centrale et leur poids économique, les Montagnes neuchâtelaises occupent une place importante dans l'arc jurassien (franco-suisse). Mais, ce poids s'effrite dès que l'on se dirige vers le Plateau, que ce soit à l'interne ou à l'externe du canton. La topographie, les conditions climatiques, et l'insuffisance des dessertes en transport public figurent parmi les raisons qui prêteritent cette région. Pour renforcer le positionnement de cette région, divers leviers doivent être exploités : rôle moteur des villes dans la création des richesses, croissance du pôle économique, mise en valeur de l'urbanisme horloger reconnu au Patrimoine mondial, qualités paysagères et intrinsèques des vallées, etc. De plus, les Montagnes neuchâtelaises doivent être arrimées au système des villes suisses via la stratégie du Réseau urbain neuchâtelais et la constitution de l'agglomération RUN.

AXE STRATEGIQUE (validé par les conseils communaux)

- **Renforcer le positionnement des montagnes neuchâtelaises en tant que composante de l'agglomération RUN dans l'Arc jurassien et dans le système des villes suisses et y jouer un rôle déterminant;**
- **S'affirmer comme le principal centre urbain, culturel, industriel et touristique dans le massif jurassien transfrontalier;**
- **Valoriser les avantages et les atouts de chaque espace dans un esprit de solidarité et de complémentarité.**

REALISER L'AXE 1, C'EST REUSSIR Á... (QUOI)

- Parler d'une seule voix;
- Élever les Montagnes neuchâtelaises au rang d'une agglomération d'importance nationale et reconnue dans le réseau des agglomérations au niveau suisse;
- Renforcer et valoriser la composante transfrontalière pour placer les Montagnes neuchâtelaises au centre d'un espace plus vaste;
- Communiquer les atouts d'une agglomération entourée de verdure illustrant la complémentarité entre espaces rural et urbain;
- Changer l'image négative donnée à l'extérieur;
- S'appuyer sur les différentes offres touristiques pour rayonner;
- Favoriser l'implantation d'un centre de formation pour soutenir le pôle microtechnique illustrant l'ADN des Montagnes neuchâtelaises;
- Viser un rayonnement national basé sur les spécificités d'habitat dispersé;

CONCRETEMENT... (COMMENT)

- Définir une forme institutionnelle permettant aux Montagnes neuchâtelaises de s'exprimer d'une seule voix;
- Renforcer la collaboration transfrontalière au travers de AUD et en faire bénéficier l'ensemble des MN;
- Informer et activer les députés du Grand Conseil représentant les Montagnes neuchâtelaises et les parlementaires fédéraux;
- Créer un dicastère de la ruralité chargé de valoriser la diversité territoriale;
- Mettre en valeur la qualité de vie (habitat) dans les petites communes;
- Recenser et mettre en valeur toutes les possibilités de bâtir dans cette région;
- Pratiquer une politique foncière et encourager les possibilités de bâtir au travers de mesures spécifiques;
- Définir un emblème/phare positif (dans le sport ou la culture);
- Se doter d'un site internet unique aux MN.

Axe 1 : ROLE DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DU GROUPE DE TRAVAIL DU 4 FEVRIER 2014 (Séance no 1)

Positionnement visé et moyens d'y parvenir

Les Montagnes neuchâteloises veulent devenir une ville d'importance nationale, occuper une place dans le réseau des agglomérations au niveau suisse et s'affirmer comme le principal centre urbain. Mais comment y parvenir sans accès performant (train et routes) ? Et comment être pris au sérieux lorsque l'on voudra jouer un rôle déterminant auprès des autres villes suisses ? Diverses manières sont citées.

Il faut s'affirmer et fixer des priorités. En changeant d'échelle, et en intégrant la composante transfrontalière, cette région est au centre d'un territoire plus vaste. Il faut tirer un avantage de cette nouvelle perspective : mettre l'accent sur la composante transfrontalière, faire reconnaître son potentiel de création de richesses, et améliorer la collaboration transfrontalière (par ex. dans le domaine de la santé).

Une autre solution consiste à améliorer l'image un peu négative véhiculée dans les Montagnes neuchâteloises (neige, froid, impôts élevés, etc.), par exemple faire connaître cette région au travers d'un emblème/phare positif qui se retrouve dans les médias. Ce symbole peut être sportif ou culturel.

Enfin, il est relevé que pour se faire entendre, il faut parler d'une seule voix.

Le tourisme peut constituer une autre piste. L'idée de créer un pôle de loisirs est émise: capitaliser sur la neige pour le tourisme hivernal (ski de fond) ou promouvoir la belle saison pour le tourisme vert. Lié au pôle économique, le tourisme d'affaires existe. Le patrimoine UNESCO attire du tourisme de passage mais on peine à le « garder » dans la région plusieurs jours. Le vecteur que représente le Parc du Doubs est une autre alternative. Cela étant, en augmentant la promotion, les nuitées vont croître. Malheureusement, les infrastructures actuelles touristiques et d'accueil sont insuffisantes et les investisseurs ne sont pas « motivés » à venir dans la région.

La mobilité est essentielle dans le positionnement des Montagnes neuchâteloises. Il faut la gérer à une échelle qui permette une vision globale. Cette région a la possibilité de devenir une porte d'accès pour la LGV.

Reconnaissance de la complémentarité « espace rural-espace urbain »

Les Montagnes neuchâteloises peuvent se définir comme une agglomération au centre de la nature. La complémentarité entre espace rural et espace urbain doit être soulignée, comme l'illustre par ailleurs l'habitat: les différentes formes d'habitat possibles y sont offertes. Mais, il s'agit de former un ensemble et à ce sujet, la (re)connaissance de l'espace rural est essentiel. Le rôle que vont jouer les petites communes doit être précisé. Ces dernières offrent une qualité de vie agréable et constituent le poumon de la région. A l'avenir, leur développement doit être calé sur le rythme actuel.

ADN des Montagnes neuchâteloises

Plusieurs caractéristiques définissent cette région (savoir-faire, créativité, savoir-être, ouverture, paysage) ; c'est en quelque sorte l'ADN des Montagnes neuchâteloises. Elles représentent le pôle microtechnique de Suisse... il faut un centre de formation.

ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DU GROUPE DE TRAVAIL DU 22 AVRIL 2014 (Séance no 2)

Comment parler d'une seule voix ?

Le GT envisage plusieurs solutions :

- La commune unique permet de parler au nom des Montagnes neuchâteloises (MN) de manière aisée.
- La modification de l'organisme régional « Centre Jura » (doté de la personnalité juridique) peut être une solution, mais elle suppose une concertation entre les communes. En outre, elle ne conduit pas à une délégation de compétences. Le GT s'interroge au surplus sur la légitimité du comité pour s'exprimer au nom

Axe 1 : ROLE DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

des MN, relayant leurs besoins, les mettre en avant et défendre leurs intérêts.

- La constitution d'un syndicat intercommunal SIC (à buts multiples par exemple) est une autre hypothèse. Le GT en reconnaît certains « bienfaits », tels que personnalité juridique et délégation des compétences (préalablement définies dans le texte fondateur au profit du SIC) ; par contre, il constate que les villes perdraient aussi leurs compétences. Le pouvoir législatif dévolu aux communes serait à nouveau affaibli. Il remet aussi en cause la légitimité démocratique des représentants des communes car ils sont désignés par les Conseils communaux et ne sont pas élus. Il s'interroge encore : comment apprécier la valeur des voix au sein du SIC ? Tous les membres ont-ils le même poids dans le SIC ?
- L'hypothèse d'un nouvel échelon intermédiaire est citée par le GT, ressemblant aux conférences bernoises ; il s'agirait d'un niveau placé entre les communes et le canton, doté de certaines compétences (suite à un transfert) dont les organes sont composés des personnes élues par la population. Le GT déplore les coûts inhérents à ce nouvel échelon, et craint la nouvelle « couche » du « mille-feuille » institutionnel. Il se demande si c'est souhaitable ? Enfin, le GT prend conscience qu'une modification législative, voire constitutionnelle, est requise, si bien que les MN ne sont pas libres de décider elles-mêmes.

Élever les MN au niveau national

Pour le GT, pour y parvenir, il faut être capable de parler d'une seule voix (cf. plus haut). S'il y a des données statistiques qui permettent d'atteindre ce rang (nombre d'habitants spécifique) contribuant à accroître la visibilité d'une région, d'autres moyens (projets et pôles de compétences par ex.) y contribuent également.

Intégrer la composante transfrontalière

Les travaux menés par AUD doivent être poursuivis et mettre les forces de cet organisme transfrontalier au bénéfice de tous. L'approche transfrontalière permet de répondre des besoins et des problématiques dans une vision plus large (par ex. dans le domaine de la santé, de la mobilité).

Reconnaître la particularité d'une agglomération espace rural-espace urbain

Le GT estime que le verbe reconnaître est insuffisant. Il faut promouvoir cette spécificité. Il entend y parvenir au travers du dicastère de la ruralité qui assure un positionnement conscient et affiné de cette diversité territoriale. Le GT considère que c'est l'espace rural qui peut renforcer le positionnement des MN sous l'angle territorial.

Mettre en valeur la qualité de vie (habitat) dans les petites communes

Le GT veut mettre sur pied un pôle de compétences à l'échelle des MN offrant une vision globale des possibilités de bâtir dans la région (comme le ferait une agence immobilière), pratiquer une politique foncière et encourager les possibilités de bâtir par des mesures spécifiques (par. ex. , une exonération des taxes liés au permis de construire).

Changer l'image négative donnée à l'extérieur et s'appuyer sur les différentes offres touristiques

Comme déjà mentionné lors de la première séance, le GT souhaite que l'emblème favorable représente les MN dans leur globalité, et véhiculer une image positive de cette région, par ex. au travers d'un sport. A ce sujet, les MN dans leur ensemble peuvent y contribuer en mettant à disposition des infrastructures ou des terrains. Le GT juge primordial de se profiler sous l'angle touristique notamment dans un site internet unique (porte d'entrée des MN) : les offres d'activités pour les sorties d'entreprises seraient ainsi mises en valeur, en sus des offres plus traditionnelles. Le GT préconise aussi de se rapprocher des entreprises horlogères pour les encourager à ouvrir leurs locaux au public, les MN pouvant ainsi bénéficier de la renommée de ces entreprises pour leur rayonnement.

Disposer d'un pôle de formation

Le GT juge nécessaire de pouvoir offrir sur le territoire des MN un pôle de formation. Il reconnaît cependant qu'il faut s'investir spécialement à ce sujet car la mise à disposition de terrains ou de locaux n'est pas suffisante. Il veut être proactif et pratiquer un lobbying, alerter sur les besoins, mobiliser les forces et les atouts existants, etc.